

Lettre Ouverte à la ministre de l'Education Nationale

Paris, le 16 février 2015

Madame la Ministre,

L'actualité nous oblige : il est plus que temps de renouer avec la promesse démocratique d'une Ecole émancipatrice, qui réduise les inégalités sociales et culturelles au lieu de les aggraver. Dans cette perspective, il est urgent de réformer en profondeur le collège.

Au moment où vous travaillez à traduire en termes concrets les engagements de la Loi de Refondation, nous tenons à affirmer quelques principes forts qui doivent selon nous guider une réforme ambitieuse du collège :

- La réforme doit permettre à tous les élèves de poursuivre les apprentissages commencés à l'école primaire et d'acquérir le socle commun en s'appuyant sur des démarches pédagogiques actives et coopératives, sur des programmes profondément transformés comprenant des travaux interdisciplinaires et sur une évaluation renouvelée.
- La réforme doit conduire à davantage de mixité sociale et scolaire dans les établissements et dans les classes, en excluant tout dispositif pédagogique ségrégatif.
- La réforme doit faire une place importante à l'apprentissage d'une citoyenneté active : elle doit créer les conditions d'une vie collégienne plus fraternelle et plus démocratique, donner l'occasion aux collégiens de faire des choix responsables et favoriser leur engagement dans des projets collectifs.
- La réforme doit promouvoir une organisation du temps scolaire plus favorable aux apprentissages, au bien-être des élèves et au développement de leurs compétences sociales, avec un accueil et un encadrement adaptés.
- La réforme doit donner aux communautés éducatives les moyens de leur autonomie pour construire des projets adaptés aux besoins des élèves, projets construits et évalués dans les conseils écoles/collège, les conseils pédagogiques et les conseils d'administration.
- La réforme doit conduire les collèges à mieux reconnaître la place des parents dans une logique de co-éducation et à être partie prenante des projets éducatifs territoriaux construits avec les associations complémentaires de l'Ecole et tous les acteurs éducatifs.

- La réforme doit prévoir un plan ambitieux de formation, d'aide et d'accompagnement au sein des établissements et s'appuyer sur des professionnels reconnus et respectés dans leurs compétences didactiques, pédagogiques et éducatives.

Nos organisations sont prêtes à s'engager en faveur d'une réforme fondée sur ces principes. Une réforme qui promeut l'équité, la responsabilité et l'engagement des élèves, de leurs parents et des personnels. Dans cette perspective, nous souhaitons vous rencontrer pour vous faire part plus en détail de nos réflexions et propositions.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

Philippe Watrelot, président du CRAP-Cahiers pédagogiques

Marie-Claude Cortial, présidente d'Education et Devenir

Paul Raoult, président de la FCPE

Christian Chevalier, secrétaire général du SE-UNSA

Frédéric Sève, secrétaire général du SGEN-CFDT

Maya Akkari, Responsable du pôle Éducation, Fondation Terra Nova